

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

## Séance du 04 JUILLET 2023

Délibération n°2023-MAIRIE-024

L'an deux mil vingt-trois, le quatre du mois de juillet à 18h45 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

**Présents :** ANDRIUZZI Jean-Michel, COULET Philippe, COQUARD Philippe, FORESTIER Mathias, LECOURT Didier, NARDINI Carole, RAMON Guillaume, RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela, VOLPELLIERE Stéphanie

**Procurations :** COMPAN-RICHARD Agnès (pouvoir à M. RAMON Guillaume), BOOUNOUA Houassilla (pouvoir à Mme NARDINI Carole),

**Absents :** BONICEL Carole, DURET Laëtitia, PRATLONG Maxime,

Mme NARDINI Carole a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

**Objet : MOTION DE SOUTIEN FOYER DES MASSAGUES**

Nb de conseillers en exercice : 15  
Quorum : 8  
Présents : 10

Convocation le :  
27/06/2023

Considérant que les accords du Ségur signés le 13 juillet 2020, qui prévoient une hausse de rémunération des personnels, ont été étendus aux personnels des structures sociales et médico-sociales rattachées à un établissement public de santé ou à un Ehpad relevant de la Fonction Publique Hospitalière,

Considérant que les personnels de ces mêmes structures (MAS, FAM, IME, SESSAD, structures de l'addictologie, etc.) relevant du secteur associatif non lucratif ont été oubliés,

Le conseil municipal décide :

- D'apporter leur soutien aux personnels des établissements sociaux et médico-sociaux du territoire
- De demander à Madame la Préfète du Gard et à Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de saisir le Ministère de la Santé afin que leurs revendications soient prises en compte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité, cette motion.

En pièce jointe, les revendications des salariés grévistes de l'EAM des Massagues du 07/04/23

**VOTE :** Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour copie conforme

le Maire



A l'attention des membres du conseil d'administration de l'UNAPEI 30  
A Monsieur le Président de l'UNAPEI 30, au CODIR, au Directeur Général et à Madame la directrice  
des ressources humaines et Mme la Directrice d'établissement où se déroule le piquet de grève

Objet :

**Grève du 07 avril 2023 des salariés.es de l'EAM Les Massagües**

Mesdames, Messieurs,

Nous salarié.es, organisons un piquet de grève devant l'établissement, le 07.04.23 dans le cadre de la grève reconductible contre la réforme des retraites à 64 ans et cette mascarade anti-démocratique du 49.3 pratiquée par le gouvernement alors que 93% des actifs sont opposé.es à cette réforme. Le rassemblement a été déclaré en préfecture. Nous revendiquons :

- L'amélioration de nos conditions de travail et de nos salaires en rappelant l'urgence de revaloriser les salaires de nos collègues exclus du Ségur (personnels administratifs, personnels généraux, directeurs...) Nous attendons votre engagement et soutien écrit.
- Des augmentations de salaire qui permettent de suivre l'inflation et le coût de la vie (3%, c'est encore là aussi une mascarade).
- Des augmentations des moyens matériels et humains pour répondre aux besoins de nos usagers à hauteur des ambitions déclinées dans le projet d'établissement en cours.
- La réintégration immédiate de nos collègues suspendus. Il est temps de revenir à la raison !

Nous refusons la convention collective proposée par AXESS, la CCUE (NEXEM & FEHAP). Nous attendons de notre employeur l'UNAPEI 30 un soutien ferme et sans ambiguïté concernant l'ensemble de nos revendications et notamment concernant notre opposition à cette retraite à 64 ans qui va augmenter le taux de sinistralité dans nos établissements si des conditions de travail des salariés de fin de carrière ne sont pas aménagées. Le secteur médico-social est déjà assez sinistré et il n'a pas besoin de cette mesure mais au contraire d'un débat de fond sur le sens de nos métiers aussi bien en début qu'en fin de carrière. Nous refusons la retraite à 64 ans et nous demandons au contraire la reconnaissance de la pénibilité, la reconnaissance de l'ancienneté ainsi que la valorisation de l'expertise/technicité correspondant à celle-ci. Nous demandons des promotions justes du parcours des salariés.

Nous attendons de vous que vous sollicitez l'UNAPEI au niveau national afin qu'elle relaye et se positionne également sur le sujet des retraites et du Ségur, mais aussi sur une réflexion profonde concernant l'attractivité des métiers de notre secteur : question à ce jour qui reste urgente ! Nous attendons également que la présidence de l'UNAPEI 30 prenne la peine de répondre à nos attentes.

Nous salarié.es, nous nous réservons le droit de durcir le mouvement en fonction de l'actualité.

Les salarié.es grévistes de l'EAM Les Massagües, le 07 avril 2023